

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le vingt-trois mars à dix-huit heures,
le Comité syndical légalement convoqué le 14 mars 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses
séances, en mairie d'Azay-sur-Cher, sous la présidence de M. Janick ALARY, Président.

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 23 mars 2022

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** le procès-verbal de la
séance du 23 février 2022 tel qu'il est transcrit dans le registre.

2. Information sur la Délégation de pouvoir au Président par le Comité syndical - article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales

Les membres du Comité sont informés des décisions suivantes depuis le dernier Comité
syndical.

N° Décision	Titre	objet
001/2022	Avenant n°1 – marché de travaux Requalification de la voirie de la rue du Port Entreprise COLAS	Avenant n°1- travaux supplémentaires Requalification de la voirie de la rue du Port COLAS France SAS 2 rue de la Plaine 37 390 METTRAY <i>Pour rappel : montant du marché initial 134 003,45 € HT (Soit 160 804,14 € TTC)</i> <i>Montant du présent avenant :</i> <i>10 000,00 € HT (Soit 12 000 € TTC)</i> Nouveau montant du marché après avenant : 144 003,45 € HT, soit 172 804,14 € TTC

3. Adoption du compte de gestion 2021- budget principal

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public du budget principal pour l'exercice 2021,

DONNE QUITUS à Monsieur le Trésorier pour sa bonne gestion. **PRECISE** qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, le SIAEPA est désormais rattaché à la trésorerie de Loches.

4. Adoption du compte de gestion 2021 - budget de l'eau

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public du budget eau pour l'exercice 2021, qui donne les résultats suivants :

ANNEE 2021	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement : exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	- 40 912,10		18 172,15	- 22 739,95
Fonctionnement	917 335,60	106 683,18	93 799,63	904 452,05
TOTAL	876 423,50		111 971,78	881 712,10

DONNE QUITUS à Monsieur le Trésorier pour sa bonne gestion. **PRECISE** qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, le SIAEPA est désormais rattaché à la trésorerie de Loches.

5. Adoption du compte de gestion 2021 - budget de l'assainissement

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE le compte de gestion du Comptable public du budget assainissement pour l'exercice 2021, qui donne les résultats suivants :

ANNEE 2021	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement : exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	140 811,93		20 676,60	161 488,53
Fonctionnement	629 267,23	0,00	20 235,53	649 502,76
TOTAL	770 079,16		40 912,13	810 991,29

DONNE QUITUS à Monsieur le Trésorier pour sa bonne gestion. **PRECISE** qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, le SIAEPA est désormais rattaché à la trésorerie de Loches.

6. Adoption du compte administratif 2021 - budget principal

Il est procédé à l'élection d'un Président de séance pour le point relatif à l'approbation du compte administratif.

Est élu : M. Christian ROCHE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE, hors de la présence du Président du SIAEPA, le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2021.

7. Adoption du compte administratif 2021- budget de l'eau

Il est procédé à l'élection d'un Président de séance pour le point relatif à l'approbation du compte administratif.

Est élu : M. Christian ROCHE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE, hors de la présence du Président du SIAEPA, le compte administratif du budget eau pour l'exercice 2021 qui donne les résultats suivants :

ANNEE 2021	Inscriptions	Réalisations	Résultat de l'exercice
Dépenses d'exploitation	940 225,02	86 651,46	93 799,63
Recettes d'exploitation	940 225,02	180 451,09	
Dépenses d'investissement	1 249 411,43	305 900,50	18 172,15
Recettes d'investissement	1 249 411,43	324 072,65	

Les restes à réaliser sont les suivants :

Dépenses d'investissement : 207 461,11 €

Recettes d'investissement : 52 778,05 €

8. Adoption du compte administratif 2021- budget de l'assainissement

Il est procédé à l'élection d'un Président de séance pour le point relatif à l'approbation du compte administratif.

Est élu : M. Christian ROCHE

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE, hors de la présence du Président du SIAEPA, le compte administratif du budget assainissement pour l'exercice 2021 qui donne les résultats suivants :

ANNEE 2021	Inscriptions	Réalisations	Résultat de l'exercice
Dépenses d'exploitation	850 251,23	204 357,75	20 235,53
Recettes d'exploitation	850 251,23	224 593,28	
Dépenses d'investissement	1 144 077,00	217 426,52	20 676,60
Recettes d'investissement	1 144 077,00	196 749,92	

Les restes à réaliser sont les suivants :

Dépenses : 175 646,54 €

Recettes : 12 160,00 €

9. Affectation du résultat 2021 du budget principal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Comité syndical **PREND ACTE** de l'absence de résultat 2021 à affecter sur le budget principal.

10. Affectation du résultat 2021 du budget de l'eau

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

AFFECTE les résultats de clôture 2021 du budget eau comme suit :

Section d'exploitation : excédent de 904 452,05 €, réparti comme suit

Affectation au compte R1068 pour couverture du besoin de financement : 177 423,01 €

Affectation au compte R002 de la section de fonctionnement « report en exploitation » du solde, soit : 727 029,04 €.

Section d'investissement : déficit de 22 739,95 €

Repris en dépenses au compte D001 de la section d'investissement « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

11. Affectation du résultat 2021 du budget de l'assainissement

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés :

AFFECTE les résultats de clôture 2021 du budget assainissement comme suit :

Section d'exploitation : excédent de 649 502,76 € réparti comme suit

Affectation au compte R1068 pour couverture du besoin de financement : 1 998,01 €

Affectation au compte R002 de la section de fonctionnement « report en exploitation » du solde, soit : 647 504,75 €.

Section d'investissement : excédent de 161 488,53 €

Capitalisé au compte R001 de la section d'investissement « solde d'exécution positif de la section d'investissement reporté »

12. Vote du budget primitif 2022 - budget principal

Considérant l'absence d'écritures comptables portées au budget principal sur l'exercice 2022, l'activité du syndicat étant centralisée sur les services eau potable et assainissement, le budget principal 2022 s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 0 €	Recettes de fonctionnement : 0 €
Dépenses d'investissement : 0 €	Recettes d'investissement : 0 €

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés **ADOpte** le budget principal 2022 selon la présentation supra.

13. Vote du budget primitif 2022 - budget de l'eau

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE :

1 - de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif 2022 lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser			207 461,11	52 778,05
Résultats reportés		727 029,04	22 739,95	
Crédits votés	855 937,14	128 908,10	921 184,56	1 098 607,57
Totaux cumulés	855 937,14	855 937,14	1 151 385,62	1 151 385,62

2 - de voter et d'arrêter les propositions budgétaires 2022 du Service de l'Eau potable telles que résumées ci-dessus.

14. Vote du budget primitif 2022 - budget de l'assainissement

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE :

1 - de lui donner acte de la présentation faite du budget primitif 2022 lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Restes à réaliser			175 646,54	12 160,00
Résultats reportés		647 504,75		161 488,53
Crédits votés	859 079,00	211 574,25	893 993,93	895 991,94
Totaux cumulés	859 079,00	859 079,00	1 069 640,47	1 069 640,47

2 - de voter et d'arrêter les propositions budgétaires 2022 du Service de l'assainissement telles que résumées ci-dessus.

15. Adoption de la convention de déversement d'eaux usées et facturation des usagers de la station de la Voie Creuse - contractualisation avec la CCBVC

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** la convention tripartite établie entre la Communauté de communes Bléré Val de Cher, le SIAEPA et le délégataire VEOLIA EAU portant sur le déversement des eaux usées et la facturation de la redevance d'assainissement collectif des usagers de la station d'épuration de la Voie Creuse située à Athée-sur-Cher ;
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer ladite convention et toute pièce s'y rapportant.

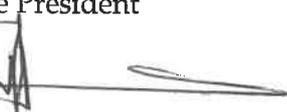
16. Informations générales et diverses

Un point sur les situations de travaux a été effectué en séance.

Fin de la séance à 19H15.

Azay-sur-Cher, le 25.03.2022

SYNDICAT INTERCOMMUNAL Le Président
d'ALIMENTATION en EAU POTABLE
et d'ASSAINISSEMENT
AZAY-SUR-CHER / VERETZ


Janick ALARY